

SÉANCE DU MERCREDI 26 OCTOBRE 2022

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Brigitte Favre (UDC), présidente

Scrutateurs : Leïla Hanini (PS) et Blaise Schüll (PCSI)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Jelica Aubry-Janketic (PS), Stéphane Babey (PDC), Philippe Bassin (VERT-E-S), Géraldine Beuchat (PCSI), Alain Beuret (PVL), Boris Beuret (PDC), Pierre-André Comte (PS), Gauthier Corbat (PDC), Ernest Gerber (PLR), Vincent Hennin (PCSI), François Monin (PDC), Emilie Moreau (PVL), Pierre Parietti (PLR), Yann Rufer (PLR), Bernard Studer (PDC), Bernard Varin (PDC), Gabriel Voirrol (PLR) et Vincent Wermeille (PCSI)

Suppléants : Lisa Raval (PS), Florence Boesch (PDC), Anita Kradolfer (VERT-E-S), Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI), Raoul Jaeggi (PVL), Jean-François Pape (PDC), Joël Burkhalter (PS), Magali Voilat (PDC), Thomas Vuillaume (PLR), Sophie Guenot (PCSI), Samuel Rohrbach (PDC), Ismaël Vuillaume (PVL), Gérard Brunner (PLR), Pierre Chételat (PLR), Lionel Maître (PDC) et Jacques-André Aubry (PDC)

La séance est ouverte à 14 heures en présence de 58 députés et de l'observateur de Moutier.

Département des finances (suite)**18. Motion no 1429**

**Un rayon de soleil à l'énergie photovoltaïque.
Ismaël Vuillaume (PVL)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe UDC propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1429a est rejeté par 38 voix contre 14.

19. Motion no 1454

**Augmentation de la déduction fiscale pour cotisations d'assurance maladie.
Didier Spies (UDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1454 est rejetée par 33 voix contre 21.

20. Question écrite no 3484

**Suppression de l'impôt anticipé : conséquences pour le canton ?
Sarah Gerster (PS)**

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

Département de la formation, de la culture et des sports

21. Motion no 1426

Valorisation de la recherche scientifique dans le Canton du Jura.

Céline Robert-Charrue Linder (VERT-E-S)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que la motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1426a est accepté par 45 voix contre 9.

22. Motion no 1451

Fonds pour la formation professionnelle : il est temps de passer le taux de contribution à 0,1% !

Raphaël Ciocchi (PS)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que le motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1451 est acceptée par 32 voix contre 18.

Département de l'intérieur

23. Rapport 2021 des autorités judiciaires

Au vote, le rapport est accepté par 50 députés.

24. Rapport social

Le rapport est discuté.

25. Modification de la loi d'organisation judiciaire (procédures d'élection et de réélection des juges, du procureur général et des procureurs) (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 53 députés.

26. Transfert de la surveillance des fondations classiques vers l'autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-SO)

26.1. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (DOGA) (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification du décret est acceptée par 54 députés.

26.2. Modification du décret fixant les émoluments de l'administration cantonale (DEmol) (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification du décret est acceptée par 54 députés.

26.3. Modification de la loi d'introduction du Code civil suisse (première lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 54 députés.

27. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (DOGA) concernant l'attribution du domaine de l'intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme (transfert du Bureau de l'intégration du SPOP au SAS) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification du décret est acceptée par 53 députés.

**28. Motion no 1422
Prisons jurassiennes : un audit pour détecter rapidement les malaises.
Didier Spies (UDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1422 est rejetée par 35 voix contre 6.

Département de l'économie et de la santé

**29. Interpellation no 1000
Quels moyens pour soutenir le pouvoir d'achat en 2023 ?
Fabrice Macquat (PS)**

(Le Gouvernement ayant annoncé reporter sa réponse à la prochaine séance, ce point est renvoyé.)

Les procès-verbaux nos 35 à 36 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 17h20.

Delémont, le 27 octobre 2022

La présidente :
Brigitte Favre



Le secrétaire général :
Fabien Kohler



Annexes : - Initiative parlementaire no 39
- Motions nos 1456 à 1457
- Postulats no 453 à 454
- Questions écrites nos 3499 à 3500